TECHNOSTRESS CHEZ LES COMMERCIAUX

Auteurs : Dr Patrick Schlindwein, Ludivine Buffet et Marylène Auguin (IST), François le Formal (IPRP), Dr Olivier Durand (médecin du travail référent Evrest Pays de la Loire)

EVREST
Evolutions et Relations en Santé au Travail

CONSTAT & OBJECTIF

- **Décrire l'utilisation des TIC** (Technologies de l'Information et de la Communication) et en **analyser les liens avec la santé chez les commerciaux** travaillant dans la Région Pays de la Loire.

MÉTHODOLOGIE

- L'étude concerne **160 commerciaux** issus de 108 entreprises, vus en 2013 et 2014.
- Les données ont été recueillies à l'aide du **questionnaire Evrest enrichi de 10 questions sur l'utilisation des TIC**.
- Un échantillon de 330 salariés, nés en octobre des années paires, utilisateurs des TIC mais non commerciaux, a servi de groupe témoin.
- Les données descriptives ont été complétées par des analyses croisées et par des régressions logistiques (logiciel Epiinfo).

RÉSULTATS

» RÉSULTATS DESCRIPTIFS DES DONNÉES DE SANTÉ

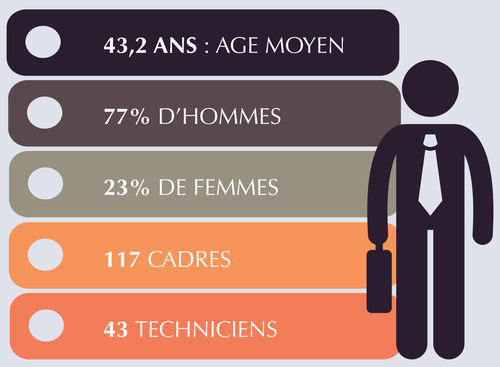

52%

DES COMMERCIAUX PRÉSENTENT DE L'ANXIÉTÉ, DE LA NERVOSITÉ OU DE L'IRRITABILITÉ DANS LES 7 DERNIERS JOURS PRÉCÉDANT L'ENTRETIEN

19% *DANS LE GROUPE TÉMOIN*

TMS & RACHIALGIES

- **Plus de plaintes articulaires au niveau des épaules, du cou et du dos chez les commerciaux.**

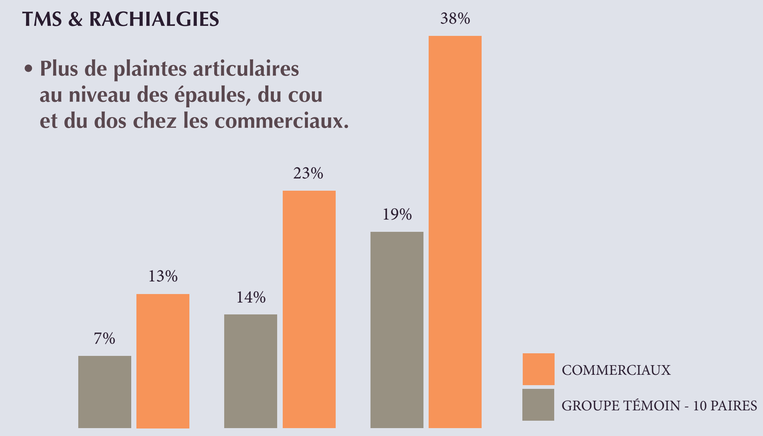

» RÉSULTATS DESCRIPTIFS SUR L'USAGE DES TIC

L'utilisation de la messagerie pendant au moins 1 heure par jour concerne :

- **71% DES COMMERCIAUX PENDANT LE TEMPS DE TRAVAIL**
  53% *DANS LE GROUPE TÉMOIN*
- **22% HORS TEMPS DE TRAVAIL**
  3% *DANS LE GROUPE TÉMOIN*

2/3

DES COMMERCIAUX PERÇOIVENT LES TIC COMME SOURCE DE STRESS

34% *DANS LE GROUPE TÉMOIN*

LES TROUBLES NEUROPSYCHOLOGIQUES DES COMMERCIAUX

- **Les facteurs organisationnels expliquent plus les troubles neuropsychologiques chez les commerciaux que les TIC.**

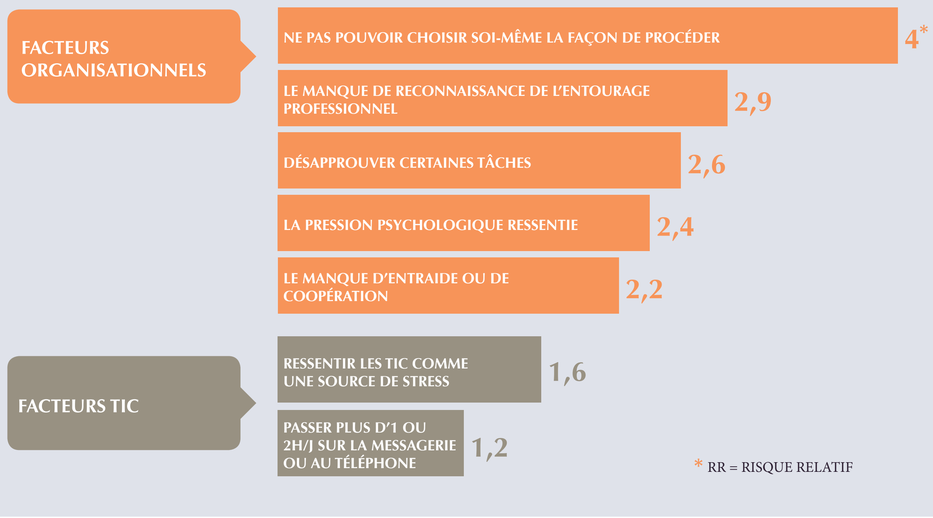

* RR = RISQUE RELATIF

CONCLUSIONS

LES PISTES DE SOLUTION

- **L'évaluation des facteurs organisationnels, du management et des risques psychosociaux** *afin de prévenir la survenue de pathologies psychiques plus graves pouvant compromettre le maintien dans l'emploi.*
- **Le Document unique devrait prendre en compte ces facteurs** *à côté des risques physiques et du risque routier.*
- **Une charte de bonne utilisation des TIC serait intéressante à développer.** *Ces chartes existent mais elles ne sont pas majoritaires dans cette enquête.*

SSTRN - Service de Santé au Travail de la Région Nantaise
2, rue Linné - BP 38549 - 44185 NANTES Cedex 4 - Tél : 02 40 44 26 00 - Fax : 02 40 44 26 10
SIRET 788 354 843 00021 - Code APE 8621 Z

www.sstrn.fr

© SSTRN - Toute reproduction, même partielle, est interdite - Réalisation Service Communication & Information et les professionnels du SSTRN - Crédits photo : © leremy, Lenets_tan - fotolia.com - 2016/06